SDA/ATS

- 29. avril 2021 10:44

Wirtschaft

Berne · Appels d'urgence news

Les malentendants doivent pouvoir demander de l'aide seuls

Basisdienst F

4

bsf071

Les sourds et les malentendants doivent pouvoir contacter les services d'urgence sans intermédiaire. Le Conseil fédéral est favorable à six motions identiques, demandant une numérisation des appels d'urgence.

En Suisse, les services d'urgence ne peuvent être contactés que par téléphone, rappellent Franz Grüter (UDC/LU), Valérie Piller Carrard (PS/FR), Romano Marco (Centre/TI), Andrey Gerhard (Verts/FR), Ana Giacometti (PLR/GR) et Jörg Mäder (PVL/ZH) dans leur texte. Les personnes sourdes ou malentendantes doivent donc passer par un service intermédiaire pour appeler à l'aide. Un temps précieux est perdu et des problèmes de communication peuvent surgir.

Pour permettre un accès universel et sans barrières aux appels d'urgence, les motionnaires demandent de développer une solution nationale numérique, que ce soit via des appels vidéos ou des chats. Vidéo, audio et texte devraient être idéalement combinés avec l'appel d'urgence traditionnel. La Confédération doit jouer un rôle subsidiaire de coordination afin que la plateforme actuelle soit développée et réponde aux nouvelles exigences techniques.

Les organisations de secours et les services d'urgence sont favorables à une telle solution, pointent encore les députés. Et des développements dans ce sens sont en cours en Europe. Le Conseil fédéral accepte les textes. Ils vont, à ses yeux, dans la même direction qu'une autre motion en cours d'examen visant à fixer des garanties pour les appels d'urgence dans la loi.